

# CLUB CITEO La nouvelle marque jeunesse pour sensibiliser au tri

A travers des projets collaboratifs et des programmes pédagogiques, Citeo sensibilise chaque année plus d'1,5 million d'enfants âgés de 6 à 12 ans. Pour renforcer son action, Citeo lance *Club Citeo*, un univers dédié aux jeunes champions du tri, disponible sur son site internet et composé de tous les programmes jeunesse et contenus téléchargeables, pour les enfants mais aussi leurs parents et les enseignants soucieux de développer l'éducation au développement durable et à l'éco-citoyenneté.

## Des outils numériques accessibles à tous

Tous les programmes éducatifs (EcoJunior, Léofolio, Tri Master, Défi Papier) et tous les outils indispensables pour mieux comprendre les enjeux du tri et apprendre les bons gestes se retrouvent désormais au sein d'une marque jeunesse unique, *Club Citeo*, portée par un **nouveau site internet** : [www.clubciteo.com](http://www.clubciteo.com).

Le magazine **EcoJunior**, distribué dans 12 000 classes de primaire, sera également disponible en abonnement numérique ouvert à tous.

**Club Citeo**, c'est aussi une newsletter gratuite qui viendra relayer des actualités, des témoignages sur l'économie circulaire et proposera des activités pédagogiques et manuelles.

## Une continuité de l'apprentissage, du foyer à l'école

Grâce à *Club Citeo*, les enfants pourront être accompagnés dans l'éducation au développement durable à la fois par les enseignants et les parents. En effet, selon l'étude réalisée par [Junior.City](http://Junior.City) pour Citeo : près d'1 enfant sur 2 apprend à trier au sein du foyer avant l'âge de 6 ans, l'école étant le second prescripteur du geste de tri (27%). **Une continuité et une complémentarité des apprentissages entre l'école et la maison qui permettent d'ancrer durablement les réflexes du tri chez les plus jeunes** : le geste de tri acquis durant les jeunes années est systématique au sein du foyer pour 82% des 4-14 ans.

## **A propos de Citeo**

Citeo permet à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – de mieux concevoir et recycler leurs emballages et papiers. Issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est agréée pour gérer la « responsabilité élargie de producteur » de ses clients, leur offre des solutions d'éco-conception, sensibilise les consommateurs au geste de tri, finance la collecte, le tri et le recyclage des emballages et papiers et investit en R&D en faveur de l'économie circulaire (CA de 744 M€ en 2017).

Après 25 ans d'engagement auprès de ses entreprises clientes, 68% des emballages et 57,6% des papiers sont recyclés, grâce au tri des Français devenu le 1er geste citoyen. Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.

## **Contact presse**

Olivia Retali

[olivia.retali@citeo.com](mailto:olivia.retali@citeo.com)

01 81 69 05 83 / 06 42 82 81 74